

AGENDA ADMINISTRATIF - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chers Parents,

Chers Elèves,

Vous voudrez bien trouver ci-après l'agenda administratif de l'année scolaire 2026-2027 reprenant quelques généralités et les dates des diverses opérations qui viendront ponctuer cette année scolaire.

a) Généralités

1. La communication en général

Toutes les informations que je serai amené à communiquer - notamment en matière d'organisation générale de l'établissement - vous parviendront systématiquement par courrier électronique (sur la base de l'adresse créée pour chacun de nos élèves) et via l'application APSchool.

Le site internet officiel de l'établissement regorge d'informations capitales. Il y a donc lieu de s'y référer régulièrement : <https://www.ar-peruwelz.be>

2. Les horaires de cours

Il n'est jamais simple de démarrer une année scolaire et de lancer des horaires qui pourraient d'emblée convenir à tout le monde. Des modifications doivent souvent y être apportées en raison de la constitution des groupes-classes et du nombre trop important d'élèves dans certains d'entre eux, qu'il faut alors scinder. À l'inverse, il faut parfois regrouper des classes à trop faible effectif.

En effet, nous fonctionnons à partir d'un certain nombre d'heures consenties par l'administration sur la base du total des élèves comptabilisés le 15 janvier de l'année scolaire précédente. Concrètement, on peut estimer que ce nombre n'est jamais

« suffisant » si l'on veut satisfaire tout le monde et offrir à tous un cadre pédagogique optimal.

Par conséquent, il faut faire des choix, parfois douloureux. Les élèves les plus jeunes bénéficient toujours du meilleur encadrement, en évitant de constituer des groupes-classes trop conséquents ; ce sont malheureusement les élèves du troisième degré, néanmoins plus matures et plus à même d'œuvrer en autonomie, qui se retrouveront dans des groupes plus nombreux.

Par ailleurs, nous subissons de plein fouet le décret du 22 juin 2023 relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupée dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance. Ce texte vise à limiter les sections techniques et professionnelles et contribue d'office à supprimer 3 % du nombre total d'heures de fonctionnement dévolues au qualifiant.

Enfin, plusieurs enseignants doivent compléter leur horaire dans d'autres établissements. Les créneaux que les différentes écoles leur attribuent durant la semaine sont très souvent incompatibles, ce qui entraîne des ajustements d'horaires.

Les horaires définitifs seront, comme chaque année, arrêtés vers la mi-octobre et seront, cette année, d'application après le congé d'automne.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre indulgence.

b) Agenda administratif

(Dates des conseils de classe / réunions parents-professeurs / congés scolaires / Autres activités...)

1. Congés scolaires 2026-2027

Congé d'automne (Toussaint)	Du lundi 19 octobre 2026 au dimanche 1 ^{er} novembre 2026
Fête des morts	Lundi 2 novembre 2026
Armistice	Mercredi 11 novembre 2026
Vacances d'hiver (Noël)	Du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Mardi gras	Mardi 9 février 2027
Congé de détente (Carnaval)	Du lundi 22 février 2027 au dimanche 7 mars 2027
Lundi de Pâques	Lundi 29 mars 2027
Congé de printemps	Du lundi 26 avril 2027 au dimanche 9 mai 2027
Pentecôte	Lundi 17 mai 2027
Début des vacances d'été	Samedi 3 juillet 2027

2. Stages

4P + 4TQ	Stage d'observation et de pratique accompagnée : du lundi 12 avril au vendredi 23 avril 2027
6TAPh	Stage hebdomadaire : chaque mercredi, du 16 septembre 2026 au 19 mai 2027. Stage de pratique accompagnée : du lundi 15 mars au vendredi 09 avril 2027.
7PAS	Stage hebdomadaire : chaque jeudi, du 5 novembre 2026 au 3 décembre 2026 ; du 4 février 2027 au 11 mars 2027 ; du 15 avril 2027 au 27 mai 2027. Stage de pratique accompagnée du lundi 15 mars 2027 au vendredi 9 avril 2027. Stage exceptionnel : du lundi 7 décembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026.
6PAF	Stage hebdomadaire : le jeudi (1 sem./2) jusqu'au 27 mai 2027. Stage exceptionnel du lundi 7 décembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026. Stage de pratique accompagnée : du lundi 15 mars 2027 au vendredi 9 avril 2027.
6PC	Stage hebdomadaire : le mercredi jusqu'au 26 mai 2027. Stage exceptionnel du lundi 7 décembre 2026 au vendredi 11 décembre 2026 (salons de l'établissement) et du lundi 14 décembre 2026 au vendredi 18 décembre 2026. Stage de pratique accompagnée : du lundi 15 mars 2027 au vendredi 9 avril 2027.
5-6TAT	Stage au Festival du Film (Mons) : du vendredi 12 (soirée) au samedi 20 mars 2027. Suite du stage : du lundi 22 mars 2027 au vendredi 9 avril 2027.
6TTC 5TAPh 5-6TInf 5-6TE 5-6PG-M-S 5PAF 7P	Stages de pratique accompagnée du lundi 15 mars 2027 au vendredi 9 avril 2027.
6G-TTr	Stages d'observation : du lundi 5 avril 2027 au vendredi 9 avril 2027.

Remarques concernant les stages :

Voir le R.O.I. (articles IX.12 à IX.31, p. 53-58 + les modalités organisationnelles spécifiques à chaque option remises par les enseignants concernés et les chefs d'atelier.

<https://www.ar-peruwelz.be/le-reglement-dordre-interieur-r-o-i/>

Rappelons que ces stages sont obligatoires pour les élèves de 6^e année des sections générales (stages d'observation et d'initiation), de 4^e année technique et professionnelle (stages d'observation et d'initiation, voire de pratique accompagnée) et pour les élèves du 3^e degré, toutes sections techniques et professionnelles confondues (stages de pratique accompagnée et / ou de pratique en responsabilité) !

Chaque étudiant devra se trouver un lieu de stage qui répondra aux critères définis par l'équipe éducative de chaque section.

Il devra se munir d'une convention de stage, tenir compte d'un ensemble de règles de bienséance (en matière du respect des horaires, des règles de l'entreprise accueillante, de tenue vestimentaire...) et donc adopter une posture *professionnelle* impeccable.

Un carnet de stage accompagnera également les élèves afin qu'ils y notent scrupuleusement les activités et apprentissages réalisés...

3. Fin des périodes / bulletins / conseils de classe / réunions parents-professeurs ...

Conseils de classe exceptionnels pour les classes de S1	Le vendredi 2 octobre 2026 Fin des cours à 14h20 pour les S1, 2C-2S, 2D, 3G, 3PPMB2, 3TTI, 4PAF, 4PIE Fin des cours à 15h10 pour les 4PCGO, 4PMCS, 4TAP Cours normaux pour les 3PAF, 3PPMB1, 3TE, 3TS, 3TTS, 4TE, 4Tinf.
Conseils de classe de réorientation (2S-3G-3TQ-4TQ-3P-4P-4G-5G-5TQ-5P)	Le lundi 5 octobre 2026
Première réunion de contacts parents-professeurs / Classes de S1 + séance d'informations concernant APSchool et autres applications Rencontre parents-titulaires <u>sur convocation</u> si réorientation souhaitée et si problèmes constatés chez les élèves de 2C-2S	Le vendredi 9 octobre de 16h30 à 19h30 (rue des Français, 31).
Conseil de participation	Le jeudi 15 octobre 2026 à 17h00
Fin de la première période	Le vendredi 13 novembre 2026
Conseils de classe du degré supérieur (classes de 4-5-6G/TT, 5-6TQ, 5-6-7P)	Le jeudi 19 novembre 2026 Elèves du degré supérieur en congé *
Conseils de classe du degré inférieur (classes de S1, 2C-S-D, 3G, 3-4TQ, 3-4P)	Le vendredi 20 novembre 2026 Elèves du degré inférieur en congé *
Rencontre Parents-Professeurs **	Le vendredi 27 novembre de 16h30 à 19h30 (rue des Français, 31)
Accueil des classes de 6 ^e primaire Activité à confirmer	Le mercredi 20 janvier 2027 Elèves du degré inférieur (uniquement du site des Français) en congé *
Conseil de participation	Le jeudi 11 février 2027 à 17h00
Fin de la deuxième période	Le vendredi 12 février 2027
Conseils de classe du degré inférieur (classes de S1, 2C-S-D, 3G, 3-4TQ, 3-4P)	Le lundi 15 février 2027 Elèves du degré inférieur en congé *
Conseils de classe du degré supérieur (classes de 4-5-6G/TT, 5-6TQ, 5-6-7P)	Le mardi 16 février 2027 Elèves du degré supérieur en congé *
Journée de formation obligatoire ****	Le jeudi 11 mars 2027 - Elèves en congé
Rencontre Parents-Professeurs **	Le vendredi 12 mars 2027 de 16h30 à 19h30 (rue des Français, 31)
Conseil de participation	Le lundi 12 avril 2027 à 17h00
Journée Portes Ouvertes	Le samedi 17 avril 2027
Fin de la troisième période Attention : des variantes seront possibles à un jour près ! ***	3G / 3-4TQ / 3-4P / 4-5-6G-TT / 5-6TQ / 5-6-7P : le vendredi 28 mai 2027 S1 / 2C-2S : le jeudi 10 juin 2027 2D : le vendredi 11 juin 2027
Révisions	3G / 3-4TQ / 3-4P / 4-5-6G-TT / 5-6TQ / 5-6-7P : du lundi 31 mai au vendredi 4 juin 2027

Attention : des variantes seront possibles à un jour près ! ***	7P (CEFA) : les lundi 31 mai et mardi 1 ^{er} juin 2027 S1 / 2C-2S : du vendredi 11 juin au jeudi 17 juin 2027 2D : du lundi 14 juin au vendredi 18 juin 2027
<u>Début</u> des épreuves de juin (+ quelques détails) Attention : des variantes seront possibles à un jour près (sauf pour les épreuves certificatives externes) ! ***	3G / 3-4TQ / 3-4P / 4-5-6G-TT / 5-6TQ / 5-6-7P : Le lundi 7 juin 2027 2D : épreuves du CEB les 21, 22, 24 et 25 juin 2027 S1 : Bilans les 18, 21, 22 et 23 juin 2027 2C-2S : CE1D les 18 (Langue moderne), 21 (Mathématiques), 22 (Français) et 23 juin (Initiation scientifique). Oral LM entre les 18 et 24 juin 2027 CESS français (6G-TT / 6TQ / 7P) : le lundi 21 juin CESS histoire (6G-TT) : le vendredi 18 juin Qualifications : le vendredi 18 juin et / ou le lundi 21 juin 2027
Délibérations + affichage des résultats	Du mercredi 23 au lundi 28 juin 2027
Procédure de recours internes (qualification)	Le mercredi 23 juin 2027
Remise des bulletins	Le mardi 29 juin 2027
Rencontre Parents-Professeurs	Le mercredi 30 juin 2027
Procédure de recours internes	Le jeudi 1 ^{er} juillet 2027
Proclamation des classes terminales + remise des prix spéciaux	Le jeudi 1 ^{er} juillet (fin de journée)
Conseils de classe de recours internes	Le vendredi 2 juillet 2027

* Un service d'accueil sera bien entendu assuré au sein de l'établissement à la rue des Français, notamment pour les élèves internes.

** Hormis les dates de rencontres prévues entre les parents et les membres des équipes éducatives, et en cas de problème, il est toujours possible de rencontrer sur rendez-vous le titulaire, un professeur en particulier, l'éducateur référent ou un membre de la Direction. Le Chef d'établissement (ou son délégué) se réserve bien entendu le droit d'être présent lors de telles rencontres.

*** Les modalités d'organisation de la fin de l'année scolaire seront clairement explicitées et communiquées aux parents et aux élèves au moment opportun via les canaux de communication (APSchool + adresses électroniques des élèves + site officiel de l'établissement).

**** En vertu du décret du 7 juillet 2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles.

Remarques importantes :

1. Certaines dates indiquées dans le tableau ci-dessus restent susceptibles de modifications en fonction d'éventuelles directives réglementaires ou administratives.
2. D'autres activités peuvent venir s'y greffer (journées de formation obligatoire des enseignants ou réunions spéciales fixées ultérieurement en fonction des besoins du service ou à la demande de l'administration).
3. **Pour rappel :** nous n'organisons plus d'examens en décembre depuis quelques années à l'Athénée royal de Péruwelz. Pour quelles raisons ? Ce choix repose sur des réflexions pédagogiques pleines de sens :

a) Certains élèves engrangent déjà des échecs conséquents en fin de première période. Organiser des examens en décembre (à peine deux à trois semaines plus tard) revient à évaluer à nouveau la même matière sans qu'elle ait pu être valablement assimilée, ce qui aggraverait d'emblée les résultats de la 1^{re} période.

b) Si les examens traditionnels de décembre s'accompagnent d'une semaine de révisions, le troisième volet essentiel du triptyque — « préparation, passation et correction des épreuves » — est généralement absent. En effet, les corrections ont lieu en janvier, soit au moins trois semaines après les épreuves, et n'ont pas l'impact pédagogique escompté (à supposer qu'elles aient bien lieu). De plus, si ces remédiations ou corrections étaient organisées juste avant les vacances, beaucoup d'élèves n'y accorderaient pas l'attention voulue ou s'absenteraient, sachant qu'aucune nouvelle matière ne serait enseignée.

c) Supprimer la session de décembre (qui représente 3 semaines au total : 1 semaine de révisions + 2 semaines d'épreuves) permet de consacrer un maximum de temps scolaire à la poursuite des apprentissages.

d) Les élèves ne sont plus libérés à l'issue des deux semaines d'épreuves. Ce temps précieux est ainsi récupéré pour organiser efficacement des journées pédagogiques et des conseils de classe plus pertinents au cours de l'année.

e) Les programmes en vigueur dans plusieurs disciplines de la formation commune (cours généraux) imposent la passation d'évaluations spécifiques (les UAA ou Unités d'Acquis d'Apprentissage) à différents moments de l'année. Les matières, enseignées sous forme de modules, sont évaluées dès la fin de chacun d'eux, et non plus exclusivement lors des sessions d'évaluations traditionnelles.

4. Autres informations

Je vous rappelle qu'il vous est loisible de consulter sur notre site officiel toutes les informations utiles relatives à notre organisation scolaire en général, notamment le R.O.I. : <https://www.ar-peruwelz.be>

Mes équipes éducatives, administratives et moi-même restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, chers Parents, chers Élèves, mes meilleures salutations.

Le Préfet des Études

Philippe BEKAERT